

COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS

- Rapport d'activités de la Commission des lieux de mémoire communs à l'occasion de la 60e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise. Marcel Masse et Henri Réthoré, coprésidents p. 2
- Paris. Réunion du 19 janvier 2005. p. 9
- TOURS DE LA ROCHELLE. Note d'orientation générale p. 14
- Le Québec a perdu un ami p. 22
- Bourges Marie Drouet p. 23
- Rapport du Comité de Commémoration, généalogie et toponymie p. 24



Photographie : Annette Viel

Nous avons choisi de reprendre cette photographie prise par Annette Viel lors de la visite du site historique de Brouage le 20 novembre 2004 lors de l'inauguration de la maison Champlain où figurait notre ami Dominique Guillemet.

Au cours des derniers mois, les membres de la Commission ont été particulièrement actifs. Avec quelques mois de retard, nous vous livrons ce quinzième numéro du bulletin de la CFQLMC dans lequel vous retrouverez le rapport que nous avons présenté à l'occasion de la 60^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise ainsi que le projet de mise en valeur des tours de La Rochelle.

Nous avons également demandé à Didier Poton de l'Université de La Rochelle de préparer un texte pour rappeler la contribution exceptionnelle de Dominique Guillemet. Comme Didier Poton le rappelle, nous n'avons pas simplement perdu un collaborateur, nous avons perdu un ami qui s'était engagé de manière exemplaire dans l'inventaire des lieux de mémoire communs France-Québec.

Marcel Masse, coprésident de la CFQLMC
Henri Réthoré, coprésident de la CFQLMC

Rapport d'activités de la Commission des lieux de mémoire communs à l'occasion de la 60^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise

Marcel Masse et Henri Réthoré, coprésidents

Contexte et enjeux

Les Français et les Québécois entretiennent depuis longtemps des relations privilégiées dont les fondements se retrouvent dans leur histoire, leur culture et leur langue. Malgré la distance géographique, les différences dans les choix de société, les deux peuples ont su maintenir et développer au fil des ans des relations exceptionnelles qui se distinguent de celles qu'ils peuvent avoir avec le reste du monde. Les lieux de mémoire signifient pour la Commission binationale l'ensemble des repères culturels, espaces, pratiques et expressions issus d'un passé commun. La Commission s'intéresse aux éléments matériels et concrets tels qu'objets ou monuments, mais également les plus abstraits, comme l'histoire, la langue, les fêtes et les traditions populaires. La mémoire procède du souvenir et nécessite donc un soutien vivant. Pour qu'il y ait souvenir, il faut que ces fragments du passé soient associés à des émotions. Le souvenir ne devient souvenir que dans le contexte présent.

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs est un instrument de la coopération franco-québécoise. La démarche s'inscrit donc dans une logique binationale quelles qu'en soient les difficultés par rapport à certains thèmes. France et Québec se trouvent aujourd'hui confrontés aux mêmes défis nés de la mondialisation. Le développement d'une société de communication, de médiatisation tend à une certaine uniformisation. Ce réinvestissement dans notre mémoire commune apparaît ainsi comme un préalable à la définition de notre rôle et de notre place dans un monde en évolution. Une telle approche est à tous égards novatrice. Si les problèmes d'identité et de patrimoine sont au cœur de nos sociétés, jamais on n'avait recherché une solution binationale à ces questions.

Activités

Inventaires, approfondissement des connaissances et mise en valeur de notre histoire commune en Amérique, c'est selon cette logique que la Commission initie et coordonne de nombreux projets qui génèrent des retombées concrètes et bénéfiques pour les deux pays particulièrement pour les chercheurs universitaires et les groupes associatifs. Voici une liste abrégée de ces projets :

- Université d'été annuelle sur le patrimoine alternativement dans le Poitou-Charentes et le Québec.
- Dernière phase de l'inventaire des lieux de mémoire communs au Québec et en Poitou-Charentes.
- Première phase de l'inventaire des lieux de mémoire communs dans les provinces atlantiques (Acadie) et celles à l'Ouest du Québec.
- Première phase de l'inventaire Région de Bretagne.
- Travail d'approche auprès des organismes universitaires et des États pour l'inventaire des lieux de mémoire communs aux États-Unis.

- Séminaires de formation à l'inventaire des lieux de mémoire communs : recherche, protection, valorisation. Il est important d'impliquer des «opérateurs de terrain» entre autres, les régionales France-Québec et Québec-France, les sociétés d'histoire et de généalogie.
- Colloques universitaires :
 1. *Les relations France-Québec au XIX^e siècle*
 2. *Le patrimoine des communautés religieuses fondatrices*
 3. *Les jésuites en Nouvelle-France (La Flèche)*
- Publication des actes des colloques.
- Participation de la Commission à la Société Héritage de Champlain : *Dictionnaire raisonné sur le patrimoine commun en Amérique française.*
- Archives : Réseau d'archivistes Amérique française.
- Table ronde sur les Archives de la Marine française.
- Musées : Création d'un portail commun ouvrant sur les collections relatives à l'Amérique française en veillant, entre autres, à l'intégration des données dans la base *Joconde* du Ministère de la Culture français et celle de la Société des musées du Québec. Ce portail deviendra outil de recherche et de diffusion dont pourront tirer parti les professionnels oeuvrant dans les institutions muséales tout comme le grand public et permettra aux concepteurs de projets de développer des actions et de pousser plus loin et plus rapidement leurs initiatives.
- Espaces et familles : Mettre en place un cadre d'intervention permettant la stimulation, la coordination et la diffusion des recherches pertinentes de diverses provenances relativement à la spatialisation des familles en Amérique française du Régime français à aujourd'hui.
- Diffusion par internet des bulletins électroniques de la Commission.
- Maintien et actualisation du site de la Commission.
- Développement des instruments de recherche et diffusion des connaissances des lieux d'habitation des premières générations établies en Nouvelle-France. (Publication à l'occasion du 400^e anniversaire de Québec).
- Participation à diverses activités du 400^e anniversaire de l'établissement permanent français en Amérique.

Ces projets sont à caractère structurant et, nous l'espérons, durable. Active dans les deux pays, la Commission est une et tous les projets des deux côtés de l'Atlantique supportent la même finalité et sont développés en partenariat. Nous établissons aussi bien entre les chercheurs et les universités intéressés qu'entre les groupes associatifs un dialogue qui porte ses fruits dans une action commune. La réalisation de l'inventaire par des équipes universitaires cohérentes au Québec et en Poitou-Charentes est un exemple probant dont nous retrouvons la même application dans d'autres domaines d'approfondissement des connaissances et de mise en valeur. La même approche s'applique avec les groupes associatifs intéressés à nos thèmes.

Les modes de diffusion et de mise en valeur des résultats au Québec et en France se font par la rédaction et la publication régulière des bulletins de la Commission et leur diffusion sur le site Web de la Commission, par la publication des actes des colloques, par la publication d'un document : «*Pour assurer un avenir au passé*», par la participation à l'élaboration de thèmes et circuits touristiques, par la présence de représentants de la Commission à des congrès et colloques organisés par d'autres organismes proches de nos objectifs.

Mise en réseau :

A) Le potentiel franco-qubécois

Depuis 1997, La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (Québec) tisse son réseau de partenaires québécois. Il en est de même pour la partie française de la Commission avec des partenaires français. Cette méthode de travail est la base même de l'action de la CFQLMC. La Commission n'agit pas en concurrence mais en complémentarité avec un partenaire leader dans son domaine. Avec lui, nous investissons dans une de ses responsabilités qui répond aux thèmes de la Commission.

Avec trois groupes, cela a même donné une entente de partenariat en bonne et due forme.

- Les Associations Québec-France et France-Québec sont ainsi devenues partenaires avec la CFQLMC dans la recherche et la réalisation de commémorations régionales et locales.
- Avec la Société des musées québécois, une entente de partenariat prévoit la répartition des responsabilités. En France, un comité musées, présidé par Mme Dominique Ferriot, professeure des universités, rattachée au Conservatoire national des Arts et Métiers (France) est maintenant formé et sera en mesure d'agir en diapason avec le groupe québécois dans la réalisation d'un programme d'inventaire des artefacts relatifs à notre histoire commune dans les collections des musées privés et publics.
- L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France au Québec et en Poitou Charentes a nécessité au Québec une entente de partenariat entre le Ministère de la Culture, le Laboratoire de géographie historique de l'Université Laval et la CFQLMC. En France, le regroupement comprend : le Groupe d'Études et de Recherches historiques sur le Centre Ouest Atlantique (GERHICO), la Direction régionale Poitou-Charentes des Affaires culturelles (DRAC), la Région de Poitou-Charentes et les départements de Charente, Charente-maritime, Deux Sèvres et Vienne.
- Le comité des archives est le fruit d'une coopération étroite et intense avec les Archives nationales du Québec. Il a mis en place un important réseau d'archivistes et de centres d'archives intéressés à l'inventaire et à la mise en valeur de la documentation archivistique de la Nouvelle-France. Le site de la Commission est également hébergé par les Archives nationales du Québec.
- Le comité de liaison, sous la direction d'Alain Laberge, en partenariat avec la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et les Sociétés de généalogie, réalise un projet, encadré par des universitaires, définissant les instruments de recherche et la mise en valeur des terriers, recensements et documents similaires déterminant les lieux d'occupation du sol de nos ancêtres aux XVII^e et XVIII^e siècles, ajoutant ainsi à la généalogie traditionnelle une autre perspective.
- Le comité de mise en valeur travaille en étroite collaboration avec le Musée de la civilisation de Québec dans ses recherches des monuments essentiels à la connaissance de notre histoire et à la compréhension de notre identité et qui doivent être protégés par l'État afin de les transmettre aux générations qui suivront.
- Le comité jeunesse travaille avec l'Office franco-québécois de la jeunesse à la réalisation d'une université d'été du patrimoine en alternance annuelle entre le Québec et la Région Poitou-Charentes.

B) Le potentiel franco-québécois avec d'autres partenaires

Bien qu'indéniablement et essentiellement un instrument de coopération Québec-France, la CFQLMC, par la nature de son objectif, déborde les territoires géographiques du Québec et de la France. Notre histoire commune, provenant de France, s'est accomplie dans l'ensemble de l'Amérique : les États-Unis et le Canada sont donc également des lieux d'accomplissement de notre histoire. Cela se reflète et se reflétera de plus en plus dans notre action. C'est une nécessité et un défi. Ainsi :

- La deuxième phase de l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France se déroulera de ce côté-ci de l'Atlantique en Acadie et dans l'Ouest canadien. L'établissement d'un important réseau de partenaires est très avancé. L'Université York de Toronto et la Chaire de recherches du Canada sur les paysages naturels du Collège Glendon agiront comme responsables scientifiques de l'inventaire du patrimoine immobilier (Ontario et Prairies). Pour l'Acadie, l'Université de Moncton et le ministère des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick deviendront partenaires. Pour les États-Unis, en prévision d'une troisième phase, le projet d'inventaire sur leur territoire a déjà été présenté à la French Colonial Historical Society et a suscité un grand intérêt. Évidemment, tout cela s'ajoute aux réalités et démarches accomplies en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.
- Archives. Le réseau des archivistes Nouvelle-France s'appuie hors Québec-France sur le Centre d'Études acadiennes de l'Université de Moncton, le Centre d'Archives de la Société historique de Saint-Boniface (Manitoba), les Archives nationales du Canada, l'American and Canadian French Cultural Exchange Commission of Massachusetts, le Centre de recherches en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa) et le Center for Renaissance Studies The Newberry Library.
- Le comité musées travaille à la mise en œuvre d'un réseau des musées français et québécois autour de la création d'un portail informatique ayant trait à la notion de mémoire commune qui permettra d'avoir accès aux données contenues dans les banques de données muséales de chaque côté de l'Atlantique, par définition également au Canada hors Québec et aux États-Unis. C'est dans ce sens que des représentants français, canadiens et américains des organismes professionnels visés participeront aux comités mis sur pied (informatique et inventaires).
- Les universitaires. En prévision du 400^e anniversaire de la fondation de Québec et de la présence française en Amérique, il est toujours dans les plans de la Commission d'ajouter un troisième colloque à ceux de La Rochelle (2001) et Québec (2003). Cette fois, ce sera aux États-Unis sous la responsabilité du professeur Leslie Choquette, Assumption College, Worcester, Mass., de la Nouvelle-Angleterre. Le thème : «Huguenots, Pilgrim Fathers et Robes noires. Identité et mémoire».

En conclusion, plus la Commission avancera dans la réalisation de ses objectifs, plus une part importante de ses activités se déroulera hors France et Québec. En conséquence, un financement proportionnel provenant hors Québec et France supportera ces activités.

Plan de travail des comités :

- **Liaison** : Organiser et assurer une participation universitaire aux différents colloques scientifiques de la Commission : octobre 2005, colloque intitulé «La coopération France-Québec au XIX^e siècle», celui du Collège de La Flèche (Sarthe) sur le thème de l'action et de la pédagogie des jésuites en Nouvelle-France et, en Nouvelle-Angleterre, le colloque «Huguenots, Pilgrim Fathers et Robes noires. Identité et mémoire». Publication des actes.
- **Inventaire** : Le projet d'inventaire en cours se poursuivra des deux côtés de l'Atlantique. Il s'agit d'un inventaire du patrimoine immobilier (au sens de trace dans le paysage) de la Nouvelle-France. Comme première forme de mise en valeur de l'inventaire, un atlas du patrimoine immobilier de la Nouvelle-France sera publié en versions papier et électronique. Après le Québec et le Poitou-Charentes, nous prévoyons une extension du territoire couvert par l'inventaire. En Amérique du Nord, un réseau universitaire a été mis sur pied et est fonctionnel. Il couvrira l'inventaire en Acadie et à l'Ouest du Québec. En France, la Bretagne puis les Pays de la Loire. Aux États-Unis, nous entreprenons les démarches en vue d'établir un réseau similaire à celui mis en place au Canada.
- **Commémoration** : Après les séminaires et rencontres de coordination de Trois-Rivières (septembre 2004) et d'Aix-en-Provence (octobre 2004), les membres du comité de commémoration, regroupant entre autres les représentants de l'Association Québec-France, de la Fédération québécoise des sociétés d'histoire, de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération des familles souches québécoises, ont établi une première liste non exhaustive de commémorations : - Deuxième centenaire du Code Napoléon – Charles Trenet et le Cabaret Chez Gérard à Québec – Centième anniversaire de l'érection de la statue de Jacques Cartier à Saint-Malo et réplique à Québec – 150^e anniversaire de la venue au Québec de *La Capricieuse* – Québec et la famille Bonaparte – Colloque sur Marie Drouet fondatrice des ursulines de Trois-Rivières - Bicentenaire de la mort du sculpteur-architecte Jean Baillargé, auxquelles s'ajoutera une liste de commémorations plus régionales et locales. La Commission s'est développée en étroite collaboration avec les Sociétés de généalogie et on entend poursuivre cette relation, par exemple, dans le cadre du programme Fichier Origine, répertoire informatisé des actes sur les origines familiales des émigrants français établis au Québec des origines à 1865.
- **Jeunesse** : Afin de familiariser les participants à des projets qui allient la conservation du patrimoine et le sentiment d'identité à des opportunités de développement économique et d'harmonie sociale, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a initié il y a quelques années avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse, en collaboration avec l'Université de Montréal et en partenariat avec le Conseil régional de la Région Poitou-Charentes, les Universités de Poitiers et de La Rochelle ainsi qu'avec l'Institut Atlantique d'aménagement des territoires, une université d'été franco-québécoise sur le patrimoine.

La rencontre regroupe annuellement des jeunes professionnels et étudiants franco-québécois. Elle se déroule chaque année alternativement au Québec et en France sous la forme de tables rondes, de présentations, de visites et rencontres avec des organisations, des associations de résidents des différentes régions.

- **Archives** : Le Réseau des archives de l'Amérique française, mis sur pied par la CFQLMC, sera mis à contribution pour de nombreux projets. Entre autres, présenter les sources permettant l'étude de l'établissement des Français en terre d'Amérique, plus particulièrement la prise de possession du territoire (demandes et concessions de terre). Recensements,

terriers. Des guides doivent être préparés pour orienter les généalogistes et les historiens vers les pièces ayant trait au fait français à travers la masse de l'information. Des bases de données seront montées donnant la fiche d'identité des détenteurs de droits de propriété. Le portail de la CFQLMC permettra de relier ces travaux qui accroîtront la visibilité du fait français des deux côtés de l'Atlantique.

- **Musées** : À l'initiative de la CFQLMC et en partenariat avec la Société des musées québécois, le comité musées œuvre à la réalisation d'un plan d'action et à l'établissement d'un portail du patrimoine mobilier muséal de la Nouvelle-France. Nous avons créé en France un comité miroir sous la direction de Mme Dominique Ferriot, professeur des universités, qui a dirigé le Conservatoire national des Arts et Métiers auquel elle est toujours attachée, en plus d'avoir été chargée de plusieurs missions ayant trait au patrimoine scientifique, technologique et industriel, entre autres pour les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. La création d'un portail commun ouvrant sur les collections relatives à l'Amérique française aura un impact considérable pour tous ceux qui oeuvrent au rapprochement des institutions muséales françaises, québécoises, canadiennes et américaines, pour les chercheurs en histoire matérielle, en ethnologie, en archéologie et en muséologie.
- **Mise en valeur** : Le comité mise en valeur a pour mandat d'inventorier et d'œuvrer à la mise en valeur des repères culturels franco-québécois témoins uniques et essentiels pour une connaissance approfondie et une compréhension de la genèse de la Nouvelle-France et de l'enracinement de la culture française en Amérique du Nord.

Le comité sollicite un statut juridique pour les monuments ou biens culturels représentatifs qui célèbrent la mémoire commune franco-québécoise et qui ne sont ni reconnus ni classés en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec, et ce, afin de rendre ce patrimoine accessible aux générations futures. En partenariat avec le Musée de la civilisation du Québec, la CFQLMC publiera à plusieurs centaines d'exemplaires un fascicule de plus de 150 pages sur ces questions et le distribuera à tous les intéressés.

- **Espaces et familles** : Mettre en place un cadre d'intervention permettant la stimulation, la coordination et la diffusion des recherches pertinentes de diverses provenances relativement à la spatialisation des familles en Amérique française du Régime français à aujourd'hui. Le travail du comité vise à décloisonner les recherches entreprises par les uns et les autres en mettant sur pied un cadre de diffusion adéquat préférablement un site Web utilisant notamment, mais non exclusivement, un support cartographique électronique.

Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française

Les Français et les Québécois célébreront ensemble, en 2008, le 4^e centenaire de la fondation de Québec, début de l'établissement permanent du fait français en Amérique. Cet anniversaire offre à la France et à la francophonie nord-américaine, directement intéressées par ces événements, l'occasion de faire le bilan de leurs expériences historique et culturelle communes.

Afin de contribuer comme il se doit à cette importante commémoration, la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs propose une initiative d'envergure qui relève de son mandat, est unique dans sa conception, ne concurrence aucun autre projet similaire connu, est de qualité scientifique et laisse en place un réseau universitaire et associatif utile pour l'avenir. Le thème de 400 ans de présence française en Amérique a été retenu.

C'est à la demande de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, qu'un groupe d'universitaires et de professionnels, sous la présidence conjointe de MM. Marcel Masse, président de la Commission et Jacques Mathieu, doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, ont tenu une dizaine de réunions autour du projet de Dictionnaire du patrimoine proposé par M. Masse afin d'établir un cadre de références et un canevas pour l'ouvrage en question.

Le *Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française* vise à expliquer les éléments du patrimoine de l'Amérique française et à ébaucher les représentations qui établissent les fondements d'une communauté de mémoires tout en faisant ressortir la diversité de la nature et du processus de reconnaissance patrimoniale des différentes collectivités francophones d'Amérique. À terme, il crée un instrument de repérage, d'appropriation et d'affirmation des appartenances et des identités.

L'ouvrage sur support papier et numérisé indissociable et assurant innovation et pérennité que nous proposons ici, et dont la formule est largement inédite, se définit donc à la jonction d'une attente commémorative, d'une exigence identitaire et d'une pertinence scientifique.

Novateur par ses approches, ambitieux par les gens, par le passé et par le territoire qu'il couvrira, accessible à la plus large audience possible, le *Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française* apportera un éclairage nouveau sur l'histoire et l'enracinement de la culture française en Amérique du Nord.

À l'occasion du colloque «Champlain et le Nouveau Monde» qui se déroulait à l'Université de La Rochelle les 18, 19 et 20 novembre 2004, le président de la Commission, M. Marcel Masse, et le président du comité scientifique, M. Jacques Mathieu, ont convenu de confier la réalisation du projet à M. Laurier Turgeon, titulaire d'une Chaire de recherche en patrimoine ethnologique et responsable de l'Institut du patrimoine culturel de l'Université Laval. Avec le support de M. Yves Bergeron, M. Laurier Turgeon présentera un projet scientifique et un plan de financement de l'opération.

Société Héritage de Champlain

La Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, instrument de coopération France-Québec, par ses objectifs et sa méthode de travail n'étant pas le lieu idéal pour effectuer de façon efficace un exercice aussi complexe et mobilisateur que la rédaction d'un dictionnaire, a procédé à l'incorporation d'une société à but non lucratif, sous le nom de Société Héritage de Champlain.

L'objectif de la nouvelle société est d'assurer, pour souligner le 400^e anniversaire de l'empreinte française en Amérique, la rédaction et la publication sur support papier et numérisé du *Dictionnaire raisonné du patrimoine de l'Amérique française*.

Le conseil d'administration de la société, regroupant les principaux partenaires québécois, français, américains et canadiens, assurera la bonne marche du projet.

Un comité scientifique nommé par le C.A. et représentatif sera responsable de l'orientation et de la qualité scientifique du projet.

COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE DES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS

Vendredi 19 novembre 2004
La Rochelle, 19 h 00

Étaient présents :

Michael Augeron, Université de La Rochelle
Jean-Loup Baudoin, Tour de la Chaîne
Yves Bergeron, Musée de la civilisation, CFQLMC
Dominique Guillemet, Université de Poitiers
Philippe Joutard, CFQLMC, Paris
Alain Laberge, Université Laval
Marcel Masse, coprésident CFQLMC, Québec
Guy Martinière, Université de La Rochelle
Jacques Mathieu, Université Laval
Christian Morissonneau, Université du Québec à Trois-Rivières
Gilbert Pilleul, CFQLMC (France-Québec)
Didier Poton, Université de La Rochelle
Laurier Turgeon, Université Laval
Guy Vadeboncoeur, Musée Stewart, Société des musées québécois
Bertrand Van Ruymbeke, Université de Paris VIII
Annette Viel, Muséum d'histoire naturelle, Paris

Marcel Masse propose un ordre du jour qui est accepté.

1. Inventaire
2. la Tour de la Chaîne
3. Colloque
4. Comité musées

1. **Inventaire**

Marcel Masse rappelle que l'équipe de Québec poursuit le projet d'inventaire du côté de l'Acadie et de l'Ouest canadien.

Dominique Guillemet fait le point et rappelle que l'échéancier a été respecté. L'équipe de Poitiers finalisera la base de données au printemps 2005. Il rappelle également que le projet a permis de constater que le rapport à la mémoire s'est révélé différent du côté français.

Philippe Joutard signale l'importance de ne pas considérer uniquement l'architecture. À son avis, il est normal que les représentations de la mémoire soient différentes au Québec et en France. Il rappelle à cet égard que « les lieux de mémoire sont aussi des lieux de malentendus ». À son avis, il s'agit d'une occasion de découvrir notre différence. Marcel Masse précise que la base de données doit tenir compte de ces distinctions. Il propose que Jacques Mathieu et Alain Laberge discute de cette question avec l'équipe de Marc Saint-Hilaire.

2. La Tour de la Chaîne

Jean-Loup Beaudoin retrace brièvement l'historique du projet. Il souligne que la Tour reste la propriété de l'État. Des travaux de restauration de l'édifice débuteront en janvier 2005. Il présente le nouveau plan de la Tour qui accueillera un centre d'évocation de l'aventure française en Amérique en évoquant le départ des immigrants pour la Nouvelle-France (4 niveaux de 70 m²). L'objectif est d'inaugurer ce centre au cours de l'année 2007. Le projet pourrait s'inscrire dans le cadre des fêtes de Québec 2008.

Guy Martinière propose que soit réalisée dans les prochains mois une étude de faisabilité du projet. Marcel Masse rappelle l'implication du Canada dans le projet de la maison Champlain à Brouage et suggère que le gouvernement du Québec s'engage à son tour dans ce projet en participant au volet de la recherche et de la muséographie.

Marcel Masse propose que Yves Bergeron et Annette Viel préparent une lettre présentant le projet qui sera destinée à la ministre de la Culture du Québec. Cette lettre sera discutée avec le directeur des affaires culturelles de la Délégation générale du Québec à Paris, Yves Lefèbvre, le lundi 22 novembre à 15 h 00.

3. Colloque

Marcel Masse remercie les organisateurs du colloque « Le nouveau-Monde et Champlain » pour la qualité des communications.

Marcel Masse donne des détails sur l'organisation du colloque qui se tiendra dans l'ancien collège des Jésuites à Laflèche.

La CFQLMC tiendra un colloque commémorant le 150^e anniversaire du voyage de La Capricieuse au Québec en 1855. Ce colloque ayant pour thème les relations franco-québécoises au XIX^e siècle se tiendra à l'Assemblée nationale du Québec en octobre 2005. Yvan Lamonde de l'Université McGill coordonne l'événement.

La CFQLMC propose de tenir un colloque en 2007 aux États-Unis sur la présence des protestants francophones. L'événement pourrait être coordonné par Leslie Choquette de Worchester. Didier Poton souligne que La Rochelle prépare pour 2007 une exposition consacrée aux Huguenots de l'Atlantique. Enfin, Laurier Turgeon propose d'évaluer la possibilité de tenir ce colloque à l'Université de Providence.

4. Comité Musées

Guy Vadeboncoeur présente brièvement l'évolution de ce dossier au cours des deux dernières années. Il précise les enjeux liés à la formation des comités scientifiques français et québécois. La présidence du comité français a été confiée à Dominique Ferriot. La première rencontre est prévue mardi 22 novembre à la Délégation générale du Québec à Paris. L'objectif du comité est de mettre en place un portail informatique qui permettra de repérer en France comme au Québec des objets témoins de l'histoire de la Nouvelle-France.

Philippe Joutard suggère de demander aux conservateurs des musées d'identifier les premières représentations du Nouveau-Monde.

Guy Vadeboncoeur préparera un compte rendu de cette première du comité Musées qui sera diffusé dans le bulletin électronique de la CFQLMC.

La réunion est ajournée à 10 h 30.

Yves Bergeron
Secrétaire général de la CFQLMC

COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE DES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS

Paris, Réunion du 19 janvier 2005.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information.

MISSION : INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Participants :

M. Duhaime	Délégué général du Québec
M. Coste	Conservateur. Ministère de la culture et de la communication (MCC)
Mme Dionne	Attachée culturelle. Délégation générale du Québec
Mme Ferriot	Présidente du Conseil international des Musées (ICOM)
M. Guyonvarc'h	Vice-président du Conseil régional de Bretagne,
M. Joutard	Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en Sciences Sociales
M. Lefèbvre	Directeur du service d'action culturelle. Délégation générale du Québec.
M. Pabois	Conservateur en chef. Ministère de la culture et de la communication.
Mme Vince	Chef de la mission Inventaire général du patrimoine culturel (MCC)
M. Réthoré	Président de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs.

Absents excusés :

M. Bouffange	Chef du service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Poitou-Charentes
Mme Canneva-Tétu	Chef du service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Bretagne
Mme Piot-Morin	Délégation au Développement et aux Affaires Internationales (MCC / DDAI)
Mme Antoine	Professeure à l'Université de Haute-Bretagne. Rennes.

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Ouverture de la réunion par M. Duhaime qui souligne tout l'intérêt qu'il porte au projet pilote d'inventaire des lieux de mémoire communs réalisé depuis 2002 entre le Québec et la région Poitou-Charentes. Il salue la présence du Vice-président du Conseil régional de Bretagne. Le souhait de la Commission franco-québécoise est de prolonger en Bretagne l'opération d'inventaire qui s'achève en Poitou-Charentes. Le Délégué général invite les participants à s'exprimer.

M. Réthoré rappelle que cette opération s'inscrit dans le cadre des travaux engagés par la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs, créée en 1997 à l'initiative de M. Masse. L'opération d'inventaire a été lancée simultanément au Québec et en Poitou-Charentes, en 2002. Elle est aujourd'hui en voie d'achèvement. Il souligne que *l'Entente relative à la coopération dans les domaines du patrimoine des archives et des musées* signée le 9 septembre 2003 entre le Ministre de la Culture et de la Communication de la République française et la Ministre de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec prévoit que cette expérience pilote à vocation à s'élargir, en Amérique du nord d'une part et en France d'autre part.

M. Joutard expose ce que l'on entend par lieux de mémoire communs en partant de la définition proposée par Pierre Nora en précisant qu'il convient de l'élargir au patrimoine immatériel.

Mme Vince situe les parts respectives de l'État et de la Direction régionale des affaires culturelles dans ce projet et évoque le transfert de compétence qui s'est établi entre l'État et la Région depuis l'entrée en vigueur de la loi du 13 août 2004 sur la décentralisation. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la Région est en droit de donner des orientations de travail au chef du service régional de l'Inventaire général du patrimoine culturel, par l'intermédiaire du Directeur régional des affaires culturelles. Il en est ainsi pour la Bretagne. Elle insiste pour qu'une évaluation de l'opération pilote soit établie avant son extension à une autre région. De même, elle rappelle qu'un projet de publication est en cours, il participe à l'évaluation et à la valorisation du travail accompli. Cette publication pourrait s'insérer dans la collection nationale des *Cahiers du Patrimoine*. Enfin, si une nouvelle opération est lancée la participation de l'État se situerait davantage dans le cadre d'un comité de pilotage.

M. Pabois rappelle que cette opération pilote a été portée initialement en France par Michel Melot, ancien Sous-directeur de l'inventaire général et qu'elle a pu avoir lieu grâce à la mise en commun des financements de la Direction de l'architecture et du patrimoine, de la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, de la Région et des quatre départements : Charente, Charente-Maritime, Deux Sèvres et Vienne. Il dit la satisfaction de l'actuelle Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information de voir cette opération aboutir dans les temps, il estime que le bilan est positif même si certaines zones d'ombre demeurent, notamment sur la question technique de l'élargissement de l'opération à d'autres régions, sur le problème de la propriété juridique des informations contenues dans les bases et sur la difficulté à gérer, dans un cadre élargi, la documentation d'une façon homogène entre le Québec et la France.

M. Coste qui a assuré un lien étroit et opérationnel entre l'échelon central du Ministère de la culture, la Direction régionale des affaires culturelles et l'Université de Poitiers-La Rochelle, autour de ce projet reprend en les développant un certain nombre de points évoqués antérieurement.

En introduction, il signale qu'à partir du site international (<http://www.memoirenf.cieq.ulaval.ca>) il est possible non seulement de consulter les résultats de l'inventaire, mais encore de prendre connaissance d'un certain nombre de textes d'intérêt méthodologique et opérationnel précieux pour qui souhaite s'investir dans cette entreprise.

Il rappelle ensuite quelques-unes des caractéristiques constitutives de cette opération d'inventaire pilote et, par voie de conséquence, expérimentale :

- une opération internationale commune et pas seulement deux opérations nationales synchrones;
- une direction scientifique pluri-disciplinaire (histoire, patrimoine) et un partenariat institutionnel complexe (services de l'État, collectivités territoriales,...);
- un champ d'investigation qui combine histoire, mémoire, patrimoine;
- un ancrage territorial fort;
- une volonté de mise à disposition du public des résultats.

À la fin de ce programme triennal, 585 lieux de mémoire ou potentiellement porteurs de mémoire en Poitou-Charentes ont été référencés dans la base de données quand 22 seulement étaient répertoriés lorsqu'il a commencé.

Les six prochains mois vont être consacrés à l'approfondissement de la valorisation des résultats : exposition itinérante, co-édition internationale (la collection des *Cahiers du Patrimoine* est le support proposé pour la France) d'un atlas richement illustré exploitant les résultats de l'inventaire mis en perspective par les recherches historiques les plus récentes, plaquettes grand public autour d'itinéraires de découverte, etc.

L'atlas est également une première façon d'engager la nécessaire évaluation de cet inventaire, notamment avant d'engager son extension à une autre région, extension qui sanctionne le passage de l'expérimentation au déploiement et à la consolidation d'une opération à une autre échelle : ce qui implique ajustements méthodologiques, mises à niveau techniques (fonctionnalités et interopérabilité des bases de données), adaptation des pilotages, suivi scientifique, encadrement et formation, homogénéité et pérennité des données, sans oublier les aspects contractuels et juridiques (propriété et droit d'exploitation des données).

Cette évaluation doit se faire dans les six mois qui viennent afin de bénéficier de l'expérience des deux chargées d'étude recrutées en Poitou-Charentes.

Mme Ferriot qui a eu en charge un certain nombre de musées scientifiques et techniques souhaite qu'un lien soit établi entre l'opération d'inventaire et les musées qui sont susceptibles de posséder des œuvres ayant appartenu à des migrants. Il importe de prendre en compte non seulement les établissements qui répondent au label « Musée de France » mais aussi les petits musées associatifs dont les collections sont moins connues. Elle propose qu'une réunion se tienne sur cette question, à Québec, en 2006.

M. Guyonvarc'h a pu prendre la mesure du travail accompli en Poitou-Charentes et rappelle que l'engagement du Conseil régional de Bretagne, en ce qui concerne l'inventaire général du patrimoine culturel, est suspendu pour l'instant aux négociations en cours avec l'État sur le transfert des moyens. Il estime que les universitaires de Bretagne, à Rennes, Brest et Lorient devraient être partie prenante de ce projet et qu'il conviendrait d'associer la structure régionale *Datsum* pour tout ce qui relève du patrimoine immatériel et de l'ethnologie en général. Il rappelle que les liens sont très forts entre la Bretagne et le Québec, notamment avec la ville de Saint-Malo.



TOURS DE LA ROCHELLE

Note d'orientation générale

PRÉAMBULE

La Rochelle : capitale atlantique

« Installée à la pointe d'une presqu'île entourée de marais, une population composée pour majorité d'immigrants de Bretagne et d'Europe du Nord va assurer le développement d'un port qui, dès le XIII^e siècle, participe activement à l'essor des échanges dans l'Atlantique. Un enrichissement qui va faire de cette ville-port un enjeu politique et militaire entre les Anglais et les Français. »¹

Avec la découverte du Nouveau-Monde, La Rochelle devient rapidement un des principaux ports de commerce à entretenir des liens avec la Nouvelle-France. C'est de là que partent un grand nombre d'immigrants pour l'Acadie, le Québec et la Louisiane. Jusqu'au traité de Paris en 1763, les commerçants de La Rochelle alimenteront la Nouvelle-France en biens de toutes sortes et importeront les produits de la colonie dont des pierres de lest que l'on retrouve aujourd'hui dans les rues de la Vieille Ville.

Les ancrages historiques qui se sont tissés au fil du temps font en sorte que le port de La Rochelle est devenu un des lieux de mémoire les plus significatifs pour les Québécois. Ce port a miraculeusement conservé ses deux tours qui permettaient autrefois de contrôler l'entrée du port. On peut encore y voir aujourd'hui trois tours qui nous rappellent que la ville fut autrefois fortifiée (XIV^e siècle) : tour de la lanterne, tour de la chaîne et tour Saint-Nicolas.

La Rochelle est une ville à forte attractivité touristique et culturelle. De 3 à 4 millions de visiteurs viennent chaque année sur le Vieux port. Il ne paraît pas irraisonnable d'imaginer qu'au moins 10% d'entre eux rentrent dans les tours et les visitent.

Cette note a pour but de positionner les trois tours de La Rochelle en un seul et unique monument développant des thèmes à arrêter, de fixer les espaces destinés à l'accueil dans chacune des tours et enfin de faire le point sur les travaux « monuments historiques » qui en découlent.

¹ *La Rochelle : Capitale atlantique, capitale huguenote*, La Rochelle, Éditions du patrimoine, 1998, p. 9

État sanitaire du monument

L'état sanitaire de chacune des tours demande à être amélioré. Des enduits chutent régulièrement et des fissures apparaissent. Quelques purges murales sont réalisées par l'Architecte des Bâtiments de France, mais restent insuffisantes. Des fissures sont encore à traiter ou combler.

La tour de la Chaîne, édictée en 1652, a été couverte par un toit en béton armé en 1952. Cette intervention, créée à un niveau qui ne correspond en rien à l'architecture et à l'histoire de la tour, a eu l'avantage de permettre la réouverture de l'édifice au public. Cependant, le toit, bien que couvert de tuiles, fuit.

En 1998, la Conservation régionale construisait un plancher au deuxième niveau permettant l'ouverture au public de cet espace ruiné en 1652, et l'accueil, dans la pièce principale, d'une exposition permanente « *La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote* ».



Les salles annexes créées à la construction de la tour dans l'épaisseur des murs et qui ont permis la vie intra-muros du capitaine et de sa famille sont d'origine. Elles ont subi l'explosion du XVII^e siècle et, faute de restauration, sont fermées au public par sécurité.

La terrasse d'artillerie de la tour de la Chaîne est un espace extérieur actuellement indéfini et inaccessible au public parce que non aménagé.

La passerelle d'accès de la tour a été consolidée et le parapet grillagé.

LES TRAVAUX « MONUMENTS HISTORIQUES » MENÉS DANS LA TOUR DE LA CHAÎNE

Depuis 1996 des travaux de confort ont été réalisés dans les trois tours par les Bâtiments de France sur les crédits d'entretien courant, en accompagnement de travaux d'aménagement financés par l'Établissement public. Ces travaux n'assurent pas encore les conditions idéales de travail des agents, mais en ont permis une amélioration sensible :

- sas d'entrée qui évite une trop importante déperdition de chaleur;
- aménagement d'espace de repos qui permet aux agents de disposer d'une aire chauffée en froide saison, de déjeuner sur place s'ils le désirent et de travailler sur un vrai bureau pour y faire leurs comptabilités et écritures;
- traitement anti-pigeons (mise en place de grilles pour éviter la nidification et l'imprégnation de la fiente dans la pierre);
- purges intérieures et extérieures réalisés sur les murs de la tour de la Chaîne;

- installation et consolidation de portes extérieures avec une simplification des serrures des portes d'accès, ainsi qu'une mise en sécurité trois points de ces accès;
- bouchage de trous et creux dans les sols et planchers;
- mise en place d'équipements électriques;
- aménagement des sanitaires.

TRAVAUX PROGRAMMÉS

- Aménagement de la terrasse d'artillerie pour y développer sur deux niveaux : une présentation du système de tension de la chaîne, une salle de jour pour les agents, des réserves, des bureaux, un espace d'exposition extérieur et des WC pour le public et les agents;
- restauration de la chambre de herse;
- restauration des salles infra-muros du 2^e étage;
- dégagement de l'entrée d'origine (rdc) pour la transformer en vitrine du monument, faisant appel à l'histoire (passage de herse).

Il semble nécessaire de préciser que cette liste n'est pas exhaustive et qu'il y aura des travaux M.H. d'accompagnements indispensables à la mise en valeur des tours (ex : passages dans les joints de pierres de fils électriques, installer des arrivées d'eau à chaque niveau pour le nettoyage...).

AMÉNAGEMENTS

L'enjeu des travaux et aménagements consiste à offrir aux visiteurs des espaces culturels dignes du monument et des organismes qui les abritent et les environnent et de permettre aux agents de travailler dans les conditions légitimes de confort et de salubrité.

RAPPEL DES GRANDS POINTS D'AMÉNAGEMENT À MENER

- Signalétique extérieure (trois tours);
- espace d'accueil dans chacune des tours;
- expositions permanentes avec utilisation de techniques modernes (tours Saint-Nicolas et Lanterne);
- salle de conférences et spectacles (tour Saint-Nicolas);
- espace d'activités tous publics (trois tours);
- espaces de jour pour les personnels (trois tours);
- espace d'activités administratives (trois tours).

La Tour de la Chaîne, hormis son enveloppe extérieure, conserve peu d'éléments historiques internes nécessitant une mise en valeur. Elle est située dans un environnement de café-restauration, facile d'accès pour le grand public.

L'ouverture de la tour « tous publics » sur le passage très important entre le quai des Dames et le stationnement de Saint-Jean d'Acre désacralise le lieu et donne envie de découvrir les autres.

Les Rochelais, qui viennent nombreux sur les quais, auraient ainsi la possibilité de montrer un monument de leur patrimoine à leurs visiteurs, d'y flâner, d'y découvrir la plus belle vue sur le

port... Le quai au pied de la tour est un lieu d'attente pour les touristes qui souhaitent découvrir en bateau le patrimoine maritime et aussi un lieu d'attente pour les Rochelais qui utilisent le passeur ou le bus de mer pour rejoindre le port des minimes ou la médiathèque.

Il faut que la salle d'accueil soit claire et suscite l'envie d'aller plus loin dans le plaisir, le rêve et/ou la « culture ».

Aujourd'hui, seul l'accueil de la Tour de la Chaîne a été aménagé en intérieur (mai 2001), et le bond du chiffre d'affaires du comptoir de vente témoigne du bien fondé de tels investissements. Cependant, la visibilité externe d'un accueil-boutique est encore à faire.

Dans un environnement aussi riche qui sollicite à tout moment le promeneur, il est indispensable d'ajouter à tout projet un **aménagement des accès** ainsi que des espaces de proximité immédiats de chaque tour dans un esprit d'appel.

Les tours accueillent entre 70 000 et 90 000 visiteurs par an, ce qui place le monument au cinquième rang dans la région Poitou-Charentes, après le Futuroscope (en chute), le Zoo de la Palmyre (stable), l'Aquarium (en progression), l'Hermione (en progression).

PUBLICS POTENTIELS

Les publics potentiels sont nombreux et variés : écoles, comités d'entreprises, croisiéristes, touristes venus de l'étranger, visiteurs locaux...

La Rochelle, outre son statut de chef lieu de département, est une ville universitaire. Les propositions d'actions pour les publics des écoles et des centres sociaux sont en cours d'élaboration, et il faut nous distinguer en complémentarité des actions de la Ville dont les thèmes sont très variés. Notre force sera toujours l'authenticité de notre patrimoine. Notre faiblesse actuelle reste l'équipement d'accueil ainsi que l'information-communication.

L'Université, et plus particulièrement la F.L.A.S.H. (Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines), a intégré des diplômes à orientation muséale et patrimoniale, par la création d'un I.U.P. Patrimoine d'une part et par des actions menées conjointement avec sa cellule « espace Nouveau monde » d'autre part.

Les quatre monuments de Poitou-Charentes et Vendée accueillent régulièrement des stagiaires universitaires pour mener des recherches et/ou réflexions historiques ou muséographiques.

Les comités d'entreprises recherchent des activités nocturnes originales et calibrées dans le temps. Trois projets sont actuellement en cours qui consistent essentiellement en des repas à thème (médiéval, voyage et mystère) et des visites des tours (conférences, visites ludiques ou chasse au trésor) auxquelles pourra être joint, suivant la disponibilité du client, la visite d'autres monuments.

Les croisiéristes sont des gens en général ayant quelques moyens (une croisière coûte cher). Ils ont un programme établi par les Compagnies qui affrètent les navires après le seul salon international qui existe annuellement sur ce thème, celui de Miami. L'Office de tourisme de La Rochelle, très présent sur ce salon, s'approprie toutes les visites organisées. Pour ce type de clientèle il faut des « produits clef en main ». Nous avons déjà envisagé ceux-ci.

Les visiteurs étrangers sont très nombreux à La Rochelle. Les Anglais principalement, à cause de la création de trois navettes aériennes hebdomadaires Londres-La Rochelle à des tarifs exceptionnels subventionnés par la Chambre de Commerce. Avec les Hollandais, les Allemands et les Espagnols ils assurent la majorité des entrées.

La Rochelle est un lieu de destination pour les vacanciers français. Ceux qui ont une résidence secondaire ou un bateau, principalement les Franciliens, participent de la ruée à chaque temps de vacances scolaires. Les autres vacanciers passent une journée.

L'ACTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

Les tours symbolisent l'histoire, le passé glorieux et le dynamisme de La Rochelle.

Il faut qu'elles soient marquées comme espaces culturels dans la ville. Emblématiques de la ville, elles peuvent aussi être en correspondance avec les actions ou grands événements que celle-ci mène ou accueille.

Les **orientations culturelles** sont suffisamment larges pour permettre une programmation variée :

- **Tour Saint-Nicolas : architecture, Moyen-Age, défense et politique.**

C'est aussi la tour qui permettra d'accueillir le plus facilement des spectacles, concerts, conférences dans son rez-de-chaussée aménagé.

Une présentation du passé Templier de la ville (premier port et deuxième Commanderie de France) et une présentation de la poliorcétique déployée du X^e au XVIII^e siècles à La Rochelle devraient dynamiser l'aspect « mémoire ».

Il serait intéressant, dans les nombreux réduits de cette tour, de présenter des produits qui ont fait la richesse de la ville (ambre, coton, sel, fourrure, chocolat, vin...).

- **Tour de la Chaîne : espace atlantique, Nouveau-Monde**
- **Tour de la Lanterne : graffiti, phares, guerres de religion, balises et guet de la mer, enfermement et sociétés secrètes.**

L'étude d'une **signalétique** sur la totalité du monument est nécessaire et indispensable. Elle doit pouvoir être menée dans un esprit ludique et contemporain. La D.R.A.C., Conseiller aux arts plastiques, intéressée par le sujet, doit être partenaire.

Actuellement dans la totalité des tours, onze salles d'environ 60 m² et douze salles d'environ 9 m² peuvent servir de **lieux d'accueil d'actions culturelles**, les trois autres salles étant occupées par les espaces d'entrée et comptoirs de vente. Un niveau, développant une salle de 60 m² est à recréer dans la Tour de la Chaîne. Ces salles sont réparties de façons inégales, la tour de la Lanterne rassemblant à elle seule sept grandes et deux petites.

La salle du rez-de-chaussée de la tour Saint-Nicolas doit être prochainement aménagée en **salle de conférences et salle de spectacles** (chorégraphies, concerts, cinéma...) et accessible

aux handicapés, pour environ soixante spectateurs. L'administration des musées rochelais, l'association des Archives départementales, les Ballets de l'Atlantique et les Francofolies nous ont déjà fait part de leur intérêt pour une utilisation de cette salle.

Des **maquettes** tactiles sont en cours d'élaboration, en partenariat avec la Jeune chambre économique et la Ville de La Rochelle.

Les terrasses des tours doivent participer, par des systèmes très simples, à la découverte du paysage depuis ces sommets, à la lecture des lieux extérieurs (digue, remparts, musées...) qui contribuent à l'activité touristique et culturelle de la Ville.

Bien entendu, les tours, dans la mesure du possible, accompagnent les **actions menées par la Ville** ou les actions qui ont un impact important dans la ville : Francofolies, Grand pavois, colloques, expositions...

Le quai au pied de la Tour de la Chaîne est un lieu important sur lequel il est possible de déployer des actions fortes. Outre la mise en place, avec une concession pour le petit local d'artillerie qui en constituerait la base, d'une **activité de brasserie**, pourrait-on proposer un bref **événement quotidien**, pendant la haute saison : la mise en tension de la chaîne qui fermait le port chaque soir à 19 heures, dont le mécanisme va être restauré par l'ACMH.

PROMOTION, COMMUNICATION

La communication pour la visite des tours passe par une **signalisation urbaine** à mettre en place. Aujourd'hui seul le terme « Vieux port » est indiqué. Il faut reprendre l'attache des Services de la Ville chargés de la signalisation, peut-être même inscrire cette action dans une convention qui pourrait être signée avec la Ville. Les premiers contacts sur les possibilités d'installer un panneau, type autoroute, sur la rocade ont été pris avec les services de l'Équipement.

Les salons auxquels nous participons sont menés par les services de Sully ou par l'Animateur de développement ce qui, pour le moins, nous assure une action bien préparée.

Nous envisageons un abonnement à l'année avec « Sortir », le magazine gratuit des activités rochelaises (cinéma, théâtre, expositions, conférences...). Mais pour cette action, là aussi, il faut que le monument se dote d'une politique claire et poursuivie sur plusieurs années. Pour l'instant des documents ont été réalisés par les services administratifs rochelais avec des réussites diverses.

La mise en réseau local est testée depuis cette année avec la participation des tours au « Pass ». Cette action est réalisée et gérée par le Comité Départemental du Tourisme de Charente-Maritime. Il y a deux ans nous avons participé pendant trois mois à une mise en réseau de tous les édifices culturels de la ville de La Rochelle.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU MONUMENT

Dans un environnement aussi concurrentiel, il faut que nous ayons des propositions originales et réalisables.

Il semble important de repositionner les tours sur le sujet de la visite. À La Rochelle si l'Office de tourisme intègre bien les tours dans sa visite en toutes langues de la ville, c'est de l'extérieur, n'ayant pas le temps ni l'argent de faire entrer son public dans le monument.

Tant que les monuments ne seront pas dotés d'éléments clairs, modernes et attractifs sur la visite (signalétique, exposition...), il faudra que l'accueil compense ce manque.

Le monument vient de se doter de quatre guides conférenciers.

L'offre sur les objets par contre semble moins riche, alors que le public étranger (notre clientèle) a plus de facilité à acheter un objet qu'un livre. Des produits spécifiques faisant référence aux tours ou à l'histoire de La Rochelle placeraient le monument sur un créneau commercial différent de celui des boutiques des quais (très populaire et qui fonctionne très bien).

Les produits régionaux tels qu'alcools (pineau, cognac), chocolats (qui pourraient être mis en dépôt-vente) devraient participer à l'offre.

L'attractivité du Vieux port, sa jonction entre vieille ville et nouvelle ville (Minimes) et les promenades qu'il inclut en font des lieux à particulièrement soigner et à animer. Un projet de promenade incluant tous les espaces aux pieds des tours sur le thème de la poliorcétique a été étudié par une élève stagiaire de l'Université. Ce projet peut servir de base à une réflexion notamment en ce qui concerne les espaces au pied de Saint-Nicolas.

PARTENARIAT

Les **Universités de La Rochelle et de Poitiers** sont des partenaires privilégiés qui participent à de nombreuses actions. Ainsi en a-t-il été pour la rédaction du « Thématique » sur *La Rochelle, capitale atlantique, capitale huguenote*, pour la réalisation du colloque sur les lieux de mémoire communs France Québec, pour la recherche de l'origine des pierres de lest qui remplissent les parements des tours.

FONCTIONNEMENT

Le personnel permanent basé à La Rochelle se compose de neuf fonctionnaires et onze agents contractuels du Centre des Monuments Nationaux (CMN).

Les horaires et la saisonnalité :

- du 15 mai au 30 juin et du 1^{er} au 15 septembre, tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 10h00 à 19h00.
- du 16 septembre au 14 mai, tous les jours sauf le lundi, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
- Groupes sur rendez-vous, tous les jours sans exception.

COMITÉ SCIENTIFIQUE, COMITÉ DE PILOTAGE

Il est important de disposer de personnalités qui participent au choix, suivent, orientent et soutiennent les actions à mener dans un monument.

TOUR DE LA CHAÎNE

Projet de création d'un centre d'évocation du départ vers la Nouvelle-France

Comité scientifique

Historiens et muséologues

- Guy Martinière, historien et géographe, vice-président de l'Université de La Rochelle.
- Didier Poton, historien Université de La Rochelle.
- Michael Augeron, historien (spécialiste du Nouveau-Monde) Université de La Rochelle.
- Jean-Loup Baudoin, administrateur, Centre des monuments nationaux.
- Philippe Joutard, recteur, professeur de l'Université de Provence, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris.
- Jacques Mathieu, historien, doyen de la faculté des Lettres, Université Laval.
- Alain Laberge, historien de la Nouvelle-France, directeur du département d'histoire, Université Laval.
- Annette Viel, muséologue, professeur, Muséum d'histoire naturelle, Paris.
- Yves Bergeron, muséologue, directeur de la recherche, Musée de la civilisation.

Comité de pilotage

- Le Président du Centre des monuments nationaux ou son représentant.
- Le Directeur régional des affaires culturelles de Poitou-Charentes ou son représentant.
- Le Député-Maire de La Rochelle ou son représentant.
- Le Président du comité régional au tourisme ou son représentant.
- Le Président du Conseil général de la Charente-Maritime ou son représentant.
- Un des membres du comité scientifique.

Québec

- Représentant de la Ministre de la Culture et des Communications du Québec.
- Le directeur de la direction du patrimoine du MCCQ.
- Représentant du ministère du Tourisme.
- Le délégué général du Québec à Paris ou son représentant.
- Les coprésidents de la CFQLMC.

Le Québec a perdu un ami.

Professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, Dominique Guillemet nous a quitté le lundi 7 mars. Il avait 53 ans. C'était un vrai universitaire. En effet, il était tout à la fois très soucieux de la qualité de l'enseignement qu'il dispensait à tous les niveaux d'étude, très fortement impliqué dans l'administration universitaire, très engagé dans la vie du laboratoire GERHICO (Groupe d'Etudes et de Recherches du Centre-Ouest Atlantique). Outre son incessant travail pour constituer un centre de documentation et une bibliothèque digne d'une équipe de recherche, l'animation d'un axe « Frontières, Territoires, Paysages », il avait très largement participé à l'intégration de l'Institut d'Etudes Acadiennes et Québécoise au GERHICO. Cette intégration a permis d'installer en 2000 la riche documentation canadienne de ce lieu de recherches pluridisciplinaires dans la bibliothèque de la maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers. C'est grâce à Dominique qu'une série de projets avec le Québec ont pu être menés depuis quelques années et ainsi redonner vie à la dimension québécoise de l'IEAQ, le GERHICO assurant à ceux-ci une légitimité scientifique. Il y eut d'abord l'Université d'été sur le patrimoine, la région Poitou-Charentes et l'OFQJ ayant soutenu l'initiative de Jacques Dalibard de la Faculté d'aménagement et d'architecture de l'Université de Montréal, la Faculté des Sciences Humaines et Arts de Poitiers acceptant de se lancer dans le projet avant d'être rejoint par la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences de La Rochelle. La création d'un Diplôme Inter-Universitaire à partir de ces journées de formation où étudiants français et étudiants québécois s'interrogent sur les enjeux de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine lui doit beaucoup. Il y eut ensuite le projet initié par la Commission Franco-Québécoise sur les lieux de Mémoire Communs d'un inventaire des repères historiques et culturels qui lient France et Québec, la région Poitou-Charentes ayant été retenue par les Ministères de la Culture et de la communication français et québécois comme région pilote. Comme directeur du GERHICO, je n'aurai pas pu intégrer ce projet dans l'activité scientifique du laboratoire si Dominique ne m'avait pas soutenu dès l'origine de la proposition d'autant qu'il était le plus compétent des universitaires poitevins pour engager le travail avec les collègues de l'Université Laval avec lesquels il entretenait déjà des relations dans le domaine de la géographie historique, un domaine qui le passionnait et où ses travaux étaient de plus en plus largement reconnus.

Les Premières Rencontres Franco-Québécoises organisées à Poitiers et à La Rochelle avaient été l'occasion pour lui de présenter l'objectif (la construction et la publication d'un atlas des lieux de mémoire Québec/Poitou-Charentes) les acteurs, les phases du travail. Les Seondes Rencontres à Québec en 2003 ont témoigné à la fois de l'avancement des travaux et des débats suscités par cette entreprise expérimentale. C'est à l'évidence au cours de ces années qu'il élabore avec Mickaël Augeron, maître de conférences d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de la Rochelle un projet de livre sur l'histoire des liens privilégiés entre le Poitou-Charentes et l'Amérique du Nord. Sous leur direction une cinquantaine de spécialistes mettront en juin 2004 à la disposition du public un ouvrage remarquable sur le fond, superbe dans sa forme. Cet ouvrage, Champlain ou les portes du Nouveau Monde, cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord, qui doit beaucoup dans sa mise en forme à la fille de Dominique, Marianne, a été salué par l'ensemble de la critique. Ce que je retiendrais de sa

présentation à Brouage lors du colloque Champlain et le Nouveau monde c'est la double aventure humaine symbolisé par ce livre : l'aventure française en Amérique, l'aventure éditoriale suscitée par deux amis qui ont voulu en faire une entreprise collective, une entreprise humaine. une attitude tout à fait conforme à l'esprit de Dominique, un humaniste exigeant pour lui, généreux envers les autres.

Didier Poton,
Université de La Rochelle,
Commission Franco-Québécoise des Lieux de Mémoire Communs

Bourges Marie Drouet

À l'initiative de Jean Morichon, Membre de la Commission sur les Lieux de mémoire communs, membre de l'Académie internationale de généalogie, du Maire, et de « Berry-Québec », Bourges a rendu un hommage solennel le 4 mai 2005 à l'un de ses enfants, Marie Drouet, née dans cette ville le 24 juin 1637, Mère Marie de Jésus en religion, fondatrice du monastère des Ursulines de Trois-Rivières où elle est décédée en 1709.

Marie Drouet partit au Canada en 1671 à l'appel de Mère Marie de l'Incarnation qui, à Québec, sentait venir la fin de son apostolat. Elle la soigna jusqu'à sa mort en 1672 puis fut élue Supérieure de la communauté qu'elle gouverna de 1682 à 1688. C'est alors qu'elle fut sollicitée pour créer et diriger un établissement d'enseignement et un hôpital à Trois-Rivières.

Marie Drouet fait partie de ces pionnières et pionniers français qui ont contribué avec dévouement et modestie à la réussite de leur nouvelle patrie.

L'hommage a comporté d'abord un colloque qui s'est tenu dans l'ancien couvent des Ursulines, aujourd'hui Palais de Justice, en présence des autorités et de l'Archevêque de Bourges. Ouvert par les coprésidents de la Commission, MM. Masse et Réthoré, il a comporté des exposés de Mlle Simone Marioton sur le monastère des Ursulines de Bourges, de M. Jean-Yves Ribault, ancien directeur des archives du Cher sur l'envoi en mission au temps de Marie Drouet, de M. Jean Morichon sur les origines berruyères de Marie Drouet, de Sœur Yvette Isabelle, Supérieure de la Maison provinciale des Ursulines de Trois-Rivières, de Mme Elisabeth Gallat-Morin, Ph.d en musicologie de l'Université de Montréal, sur la dévotion à Jésus de Marie Drouet. Le colloque s'est achevé avec l'exécution par le « Chœur de Noël » de Bourges d'un cantique chanté alors au Monastère de Trois-Rivières.

Une plaque fut ensuite posée à la porte du jardin du Palais, ancien jardin des Ursulines, qui portera dorénavant le nom de « Marie Drouet. Elle est ainsi libellée :

Jardin des URSULINES
MARIE DROUET
1637-1709

Avec Sœur Yvette Isabelle et Sœur Gabrielle Noël, Ursulines canadiennes, un important groupe de Québécois menés par Marcel Fournier a participé à ces manifestations.

Commission franco-québécoise sur lieux de mémoire communs

Rapport du Comité de Commémoration, généalogie et toponymie

Présentation

Le Comité de Commémoration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs a tenu trois rencontres depuis la réunion générale de juin dernier à Montréal. La première réunion a été tenue le 16 septembre 2004 lors du colloque organisé à Trois-Rivières en collaboration avec l'Association Québec-France, la seconde a eu lieu à Québec le 25 novembre 2004 et la dernière le 24 janvier 2005 également à Québec. Mme Réjeanne Boulianne, directrice générale de la Fédération des familles souches québécoises et M. Marc Beaudoin, président de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec, ont été nommés au Comité de Commémoration lors de la réunion de janvier 2005. Leur expérience dans leur domaine respectif permettra à la CFQLMC de bénéficier de leur expertise et d'être mieux représentée dans les milieux associatifs.

En septembre dernier, le colloque sur les notions de lieux de mémoire franco-québécois a regroupé une soixantaine de personnes intéressées par le sujet dont des représentants des régionales des Associations Québec-France, des sociétés d'histoire et de généalogie et des familles souches. Quatre représentants de l'Association France-Québec et de la partie française de la CFQLMC ont aussi participé à cette rencontre. Les actes du colloque sont disponibles sur le site Internet de la Commission depuis le début de 2005.

La rencontre de novembre 2004 a regroupé les responsables des associations partenaires de la Commission pour faire un suivi du colloque de septembre et d'élaborer des actions concrètes pour impliquer davantage les membres de différentes associations à la commémoration de lieux de mémoires en France et au Québec. La rencontre a aussi permis l'adoption d'un protocole d'agrément des commémorations élaboré par Jacques Fortin. Vous trouverez ce document en annexe à ce rapport.

Enfin, plusieurs membres de la CFQLMC ont participé au 2^e colloque sur les lieux de mémoire communs à Aix-en-Provence du 21 au 23 octobre 2004 sous l'égide de l'Association France-Québec et de la partie française de la CFQLMC. Il s'agit de Marcel Masse, Marcel Fournier, Esther Taillon, Margot Bolduc, Yves Beauregard et Alain Roy. Ce colloque a permis aux membres québécois de la CFQLMC de suivre les travaux de nos partenaires français et de présenter les travaux des Québécois.

Commémorations 2005

Le 24 janvier 2005 s'est tenu à Québec une réunion générale du Comité de commémoration qui a permis de faire le point sur les différents dossiers de commémoration au cours de l'année 2005 .:

- 150^e anniversaire de la venue de la Capricieuse au Québec. Pour commémorer cet anniversaire, un colloque est organisé à l'Assemblée nationale du Québec les 6 et 7 octobre 2005 par la CFQLMC et sous la direction de M. Yvan Lamonde.
- Québec et la famille Bonaparte. La revue d'histoire Cap-au-Diamant proposera à ses lecteurs un dossier sur ce sujet au printemps 2005.
- Bicentenaire de la mort du sculpteur Jean Baillargé. La Fédération des sociétés d'histoire du Québec soulignera l'événement lors de son colloque annuel qui se tiendra à Québec le 15 octobre 2005.
- Centenaire de l'érection de la statue de Jacques Cartier sur les remparts de Saint-Malo. L'Association Saint-Malo-Québec et la régionale de Québec de l'Association Québec-France ainsi que plusieurs autres partenaires souligneront cet événement à Québec et à Saint-Malo les 23 et 24 juillet 2005.
- Pose d'une plaque commémorative pour souligner l'apport de Gérard Thibault à la chanson française à Québec. Commémoration organisée par la régionale des Seigneuries de l'Association Québec-France le 12 mars 2005 dans le cadre de la Francofête 2005.
- Jardin des Ursulines à Bourges et hommage à Marie Drouet, fondatrice des Ursulines de Trois-Rivières. L'Association Berry-Québec organise un colloque à Bourges le 4 mai 2005 pour souligner l'événement par le dévoilement d'une plaque commémorative en présence des autorités municipales et d'une cinquantaine de Québécois.
- Centième anniversaire de l'arrivée des Sœurs de Saint-Paul en Gaspésie. Manifestations organisées en juillet 2005 par les régionales de l'Association Québec-France.

Commémorations à venir

Plusieurs autres projets de commémoration sont à l'étude par le Comité de Commémoration. Mentionnons entre autres la commémoration de l'œuvre de Gaspard Chaussegros-de-Léry, ingénieur du roi en Nouvelle-France et le 350^e anniversaire de la bataille de Carillon en 2008 (Fort Ticonderoga) dans l'État de New York.

Activités des partenaires

Au cours de l'année 2005, plusieurs événements organisés par les partenaires du Comité de Commémoration se tiendront au Québec et en France :

29 avril au 1^{er} mai : Congrès de la Fédération des familles souches québécoises à Shawinigan

5 au 7 mai : Congrès national de généalogie à Mâcon en France organisé par la Fédération française de généalogie avec une participation d'une cinquantaine de Québécois.

28 mai : 12^e colloque de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie à Montréal

3 et 4 juin : Congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec à Gatineau

14 au 17 juillet : Congrès international des associations Québec-France et France-Québec à Gatineau

5 au 10 octobre : Colloque international de généalogie à Paris sous le thème de l'Ancien Monde au Nouveau Monde.

Fichier Origine (FFG et FQSG)

Les responsables du Projet de recherche sur les origines familiales des pionniers du Québec ancien (Profeq) poursuivent leurs recherches pour ajouter de nouveaux actes de baptêmes tirés des archives françaises. Dans la version qui sera disponible dans Internet le 15 avril 2005, les chercheurs auront accès à quelque 4 270 fiches de pionniers dont plusieurs originaires de Bretagne, de Vendée et de la région parisienne. Les coordonnateurs français et québécois du Fichier Origine feront une présentation du fichier au congrès de Mâcon, en mai 2005 et lors du Colloque international de Généalogie qui se tiendra à Paris en octobre 2005.

Conclusion

Ce texte succinct vous a présenté les principales actions du Comité de Commémoration et de ses partenaires. Il a fait l'objet d'un rapport à la réunion générale de la Commission qui s'est tenue à Québec le 25 janvier 2005. Pour mieux coordonner les actions de commémoration de la CFQLMC en France et au Québec, une rencontre de travail aura lieu à Paris le 29 avril 2005 où seront présents MM. Masse, Réthoré, Pilleul et Fournier. La prochaine réunion du Comité de Commémoration se tiendra à Montréal en juin ou septembre 2005.

Marcel Fournier
Président du Comité

Le 1^{er} février 2005

Le Bulletin de la COMMISSION FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LES LIEUX DE MÉMOIRE COMMUNS est réalisé par ses membres :

Marcel Masse, coprésident (Québec)
Henri Réthoré, coprésident (France)
Yves Bergeron, secrétaire général (Québec)
Gilbert Pilleul, secrétaire général (France)

À l'attention du Secrétariat de la
Commission franco-québécoise
sur les lieux de mémoire communs

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade,
C.P. 155, succursale B
Québec QC G1K 7A6
Tél (418) 643-2158
Fax (418) 646-8779
@ cfqlmc@mcq.org

www.cfqlmc.org



Québec ☐☐



Québec ☐☐



Québec ☐☐☐